



CONSEILLER.ÈRE EN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Remplacement temporaire

Durée de 6 mois | 35 h par semaine

Posséder de l'initiative, de l'autonomie, un sens de la planification et de l'organisation et d'excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles et le travail d'équipe.

Faire preuve de rigueur et d'un souci constant envers la qualité des services rendus.

*L'endroit idéal pour
vous épanouir*

PRINCIPALES TÂCHES

- Contribuer au développement et à la réalisation de stratégies, de projets et d'activités dans les divers domaines associés au développement local;
- Coordonner des activités d'information, de concertation et de mobilisation et accompagner les élus municipaux, les intervenants, les organismes et les citoyens pour supporter leurs initiatives en développement local;
- Animer des comités de travail et des séances de consultation publique et en assurer le suivi;
- Assurer un soutien technique à la réalisation de projets via la rédaction de divers documents : résumé et description de projet, compte-rendu de réunion de travail, demande d'aide financière, portrait, bilan, etc.;
- Représenter la MRC de Charlevoix auprès de comités de travail, associations ou tables de discussions;
- Fournir toute information et tout renseignement demandé par un.e citoyen.ne, un.e représentant.e d'organisme, de ministère ou de tout autre partenaire;
- Apporter le support nécessaire à un.e collègue qui énonce un besoin particulier en termes d'information ou de soutien technique.

COMPÉTENCES NÉCESSAIRES

- Détenir un diplôme universitaire dans une discipline appropriée ou témoignant de toute autre combinaison de formation et d'expériences jugées comparables;
- Posséder une expérience pertinente à la fonction de trois (3) années;
- Bénéficier de connaissances en planification et gestion de projets;
- Démontrer des habiletés de communication, de leadership, de planification et de coordination.

NOS VALEURS

Collaboration

Respect

Reconnaissance

Bien-être

Équité

Postulez maintenant et envoyez votre CV avant le 16 juillet
2025, 16 h 30 à ascallon@mrccharlevoix.ca.

Entrée en fonction: Dès que possible

Seuls les candidat.e.s retenu.e.s seront contacté.e.s.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL AVANTAGEUSES

Salaire situé entre 62 426 et 79 079 \$

Assurance vie et maladie (100 % payée par l'employeur)

Possibilité d'avoir un horaire condensé du lundi au
vendredi midi